



Le SyAGE EPAGE de l'Yerres est un syndicat mixte dont le territoire s'étend sur les 1100 km² du bassin versant de l'Yerres, soit près de 10% de la superficie de l'Île de France. Le territoire du SyAGE s'étend sur 120 communes et 25 EPCI, à cheval sur 3 départements (Essonne, Val-de-Marne et Seine-et-Marne).

Sa mission principale est de préserver la ressource en eau de ce vaste territoire et pour y parvenir, il exerce quatre compétences :

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Assainissement des Eaux usées
- Gestion des Eaux Pluviales
- Mise en œuvre du SAGE



Si vous souhaitez plus d'informations sur le SyAGE nous vous invitons à consulter notre site en flashant ce QR code.

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT
ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT YERRES-SEINE**

17, rue Gustave Eiffel 91230 Montgeron
01 69 83 72 00 | syage@syage.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux   

Édité en avril 2022 - Création : APAPA Rosenthal - Rédaction : Direction de la communication - SyAGE

LES TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES

| Préserver les réseaux
d'assainissement
et l'environnement



LES TOILETTES NE SONT PAS DES Poubelles

FAITES PASSER
LE MESSAGE AUTOUR DE VOUS !

Il en va des lingettes comme de la plupart des pollutions : les pollueurs - par ignorance ou négligence - n'ont pas vraiment conscience des dégâts qu'ils occasionnent. Aussi, au-delà du SyAGE et des collectivités, chacun d'entre nous, en tant que citoyen et habitant de la planète, peut contribuer à faire connaître les bons gestes à nos proches.



Affichette de sensibilisation diffusée par le syage



Benne emplie de lingettes collectées lors d'une seule intervention

Pour beaucoup de consommateurs, les lingettes, cotons tiges ou papiers absorbants ne sont que des produits d'hygiène, pratiques, simples d'emploi et ne nécessitant pas de précautions particulières.

Les professionnels de l'assainissement, quant à eux, portent sur ces articles de nettoyage un regard beaucoup plus nuancé. En effet, jetés dans les toilettes par des milliers d'utilisateurs insouciants ou ignorants des conséquences, ces produits, amalgamés aux graisses de cuisine, également présentes dans les réseaux, finissent par obstruer ceux-ci, occasionnant des débordements et nécessitant des interventions longues et coûteuses qui se font au détriment d'autres actions.

QUELLES
CONSÉQUENCES ?

Les lingettes, qui sont supposées être biodégradables, n'ont tout simplement pas le temps de se dissoudre durant le trajet entre vos toilettes et le prochain ouvrage d'assainissement. Elles vont s'y agglutiner avec celles déjà présentes et ainsi former, avec l'aide des graisses de cuisson que beaucoup jettent dans les réseaux, d'énormes bouchons qui bloquent les réseaux. Une fois obstrués, les réseaux ne jouent plus leur rôle et finissent par provoquer des débordements d'eaux usées.

Les bouchons ainsi créés sont souvent très difficiles à déloger et nécessitent des moyens importants : temps, argent, matériel...

De plus, non contents d'obstruer les ouvrages d'assainissement, ces amas de lingettes endommagent les pompes et autres ouvrages électromécaniques, alourdissant ainsi la facture qui devra être réglée par la collectivité tout entière, du fait de la négligence de quelques uns.

□

LE COÛT DES DÉGÂTS
OCCASIONNÉS PAR UN MAUVAIS USAGE

Jeter les lingettes dans les réseaux - mais aussi des cotons tiges, des tampons et serviettes périodiques ou des papiers absorbants - cela finit par avoir un coût non négligeable. Sur le seul territoire du SyAGE, on évalue le montant des interventions de désobstruction à **plusieurs dizaines de milliers d'euros** par an.